

undefined - samedi 22 novembre 2025

Pays-Haut Val d'Alzette

AUDUN-LE-TICHE

Budget 2026 : l'intercommunalité joue toujours la prudence même si...

Textes : Olivier Jarrige



La piscine de Villerupt a besoin de travaux de rénovation estimés à 3 M€. Photo René Bych

Les élus de la communauté de communes du Pays-Haut-Val d'Alzette ont échangé autour de son rapport d'orientations budgétaires 2026. Les comptes rétablis, l'heure est toujours à la prudence financière, même si des investissements lourds devront se décider lors du prochain mandat. Explications.

À quoi devrait ressembler le budget 2026 de la communauté de communes du Pays-Haut-Val d'Alzette (CCPHVA) ? À celui de 2025, en version plus prudente. Les élus n'envisagent pas de nouveaux grands investissements l'an prochain ni pour eux ni pour leurs successeurs. Ce n'est pas un calcul politique mais un constat : il est nécessaire d'être prudent au vu du contexte national et fiscal. Ce sont les grandes lignes du rapport d'orientation budgétaire discuté mardi 18 novembre à Audun-le-Tiche en conseil. On va le voir : cela n'empêche pas de se projeter. Mais commençons par le commencement : les bases.

En 2026, il y aura moins de recettes de la part de l'État. Le fonds de compensation de la TVA sera supprimé et les bases fiscales gelées pour six ans. Ces mêmes bases fiscales sont sous-estimées pour le bâti de plus de trente ans. « Sur nos 17 000 logements, les anciennes maisons sont toujours imposées comme si elles n'avaient pas de WC à l'intérieur », résume Claude Bocek, vice-président aux Finances. [Les services des impôts devraient cependant se mettre à jour à l'issue d'une révision des bases cadastrales](#). Sur le plan des bonnes nouvelles : la CCPHVA va mieux, merci. La population progresse de 0,2 %, nettement moins vite que le nombre de résidences secondaires (+58 %). Le revenu fiscal moyen par habitant progresse de 7 %.

Comment toutes ces données se traduisent-elles dans le budget ? Les fondamentaux ont été assainis. Le taux d'endettement est passé de 84 ans à 8 ans, une performance. La CCPHVA a une capacité d'épargne brute de 15 % (1 M€) et ses recettes devraient augmenter de 0,9 %. Mais on l'a vu, l'État se désengage un peu plus, la capacité d'autofinancement devrait diminuer. Il faut donc rester prudent, « limiter l'emprunt et viser des investissements productifs », souligne

Claude Bocek. « Vous avez relevé que nous sommes particulièrement prudents », ajoute Patrick Risser, président.

2026 devrait donc ressembler à 2025 côté dépenses. La CCPHVA va continuer à soutenir la rénovation de l'habitat, accompagner l'EPA (1,3M€), et investir dans la petite enfance. Il serait bon d'établir enfin un pacte financier et fiscal à l'échelle de la com'com, selon la recommandation de la Chambre régionale des comptes. Et acquérir les locaux de la CCPHVA serait bienvenu, « car on paye assez cher ici », observe Patrick Risser.

Reste que plusieurs gros dossiers, avec leur lot d'investissements, attendent les élus lors du prochain mandat. La Gemapi et la prévention des inondations, déjà.

La piscine intercommunale de Villerupt surtout. Elle « est en fin de vie, il va falloir trouver des solutions », avertit Claude Bocek. L'idée serait d'injecter 3M€ sur quatre ans, subventionnés à 30 % minimum.

Ce n'est pas tout. « Le prochain enjeu sera la décarbonation, prévoit l'argentier, pour éviter d'avoir des prix qui nous massacrent. » Autrement dit, voir comment la CCPHVA pourra produire sa propre énergie. Ce sera un pari. En attendant, « nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts cette année, contrairement à il y a deux ans », sourit Patrick Risser. À quatre mois des municipales, c'est aussi une preuve de prudence... électorale.